

PREFET DES ALPES-MARITIMES

Direction départementale des territoires et de la mer
des Alpes-Maritimes
Service ville et urbanisme durables
Pôle administratif de l'aménagement

Commission départementale d'aménagement commercial

Réunion du 5 septembre 2017 à 10H
en salle 1013 (10ème étage) de la tour Jean Moulin
préfecture – CADAM
147, Bd du Mercantour – 06286 Nice cedex



Ordre du jour

10h : Demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale, PC n° 06029 17 0067, déposée par la société en nom collectif (SNC) Jesta Fontainebleau, pour l'extension de 762 m² portant à 1 669 m² la surface de vente et restructuration de l'ensemble commercial de l'hôtel JW Marriott

Pétitionnaire : société en nom collectif Jesta Fontainebleau dont le siège social est à Paris (75008) 9, rue Lincoln, représentée par la société Mall § Market, dont le siège social se situe à Paris (75017), 18, rue Troyon

Type de demande : demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale

Objet du projet : extension de la surface de vente de 762 m² et restructuration de l'ensemble commercial de l'hôtel JW Marriott, 50 boulevard de la croisette à Cannes (06414).



Conformément aux dispositions prévues à l'article R 752-13 du code de commerce, cette information est publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture.